

SAS MONTAGNE IMMOBILIER Transaction Gestion Syndic

22 rue du président FAURE 74800 LA ROCHE SUR FORON Tel : 04.50.03.29.16

 $\underline{contact@montagneimmobilier.fr}$

www.montagneimmobilier.fr

Fiche candidat locataire

Date :				
Type d'appartement :				
Adresse appartement :				
<u>Référence :</u>				
	État Civil			
	LOCATAIRE	CONJOINT		
<u>NOM</u>				
<u>Prénom</u>				
Date de naissance				
<u>Lieu de naissance</u>				
<u>Nationalité</u>				
Situation de famille				
Nombre d'enfants à charge				
_				
Vos Coordonnées				
Adresse actuelle				
Téléphone fixe				
Téléphone portable				
Adresse mail				
_				
Références Professionnelles				
Emploi occupé				
Date d'embauche				
Nature du contrat				
Employeur				
Adresse				
<u>Téléphone</u>				
		L		

Revenus et Charges				
			_	
REVENUS	MENSUELS			
	Salaire net			
	<u>Retraite</u>			
	Prestations sociales e	<u>t familiales</u>		
	Revenus fonciers, ren	tes viagères		
	<u>Autres</u>			
		Total revenus		
LOYER	(charges comprises)			
CHARGES MENSUELLES (facultatif)				
	Pension alimentaire	<u></u>		
	Prêts en cours			
	r reto en oodro			
		Total charges		
<u>Attestati</u>	<u>ons</u>			
La phrase s	suivante est reproduite de la r	main du ou de "J'atteste sur l'honneur l'exactitud	de des renseignements fourni	
A La Roche	sur Foron le			
Avis du da	accior .			
Avis du do	<u>JSSIEI</u>			
Décision			1	
הברופוחוו				

Annexe 1

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES POUVANT ÊTRE EXIGÉES DE CHACUN DES CANDIDATS À LA LOCATION A. -

Une pièce justificative d'identité en cours de validité avec photographie et signature du titulaire

- 1. Carte nationale d'identité française ou étrangère ;
- 2. Passeport français ou étranger;
- 3. Permis de conduire français ou étranger ;

B.- Un justificatif de domicile :

- 1. Trois dernières quittances de loyer
- 2. Attestation sur l'honneur indiquant que le locataire est à jour de ses loyers et charges
- 3. Attestation d'élection de domicile établissant le lien avec un organisme agréé
- 4. Copie de la taxe foncière pour les propriétaires ou titre de propriété de la résidence principale.

C.- Un ou plusieurs documents attestant des activités professionnelles parmi les documents suivants :

1. Contrat de travail ou de stage ou, à défaut, une attestation de l'employeur précisant l'emploi et la rémunération proposée, la date

d'entrée en fonctions envisagée et, le cas échéant, la durée de la période d'essai.

- 2. L'extrait K ou K bis du registre du commerce et des sociétés de moins de trois mois pour une entreprise commerciale.
- 3. L'extrait D 1 original du registre des métiers de moins de trois mois pour un artisan.
- 4. La copie du certificat d'identification de l'INSEE, comportant les numéros d'identification, pour un travailleur indépendant.
- 5. La copie de la carte professionnelle pour une profession libérale.
- 6. Toute pièce récente attestant de l'activité pour les autres professionnels.
- 7. Carte d'étudiant ou certificat de scolarité pour l'année en cours.

D.- Un ou plusieurs documents attestant des ressources parmi les documents suivants :

- 1. Le dernier ou avant-dernier avis d'imposition ou de non-imposition et, lorsque tout ou partie des revenus perçus n'a pas été imposé en France mais dans un autre Etat ou territoire, le dernier ou avant-dernier avis d'imposition à l'impôt ou aux impôts qui tiennent lieu d'impôt sur le revenu dans cet Etat ou territoire ou un document en tenant lieu établi par l'administration fiscale de cet Etat ou territoire.
- 2. Trois derniers bulletins de salaires.
- 3. Justificatif de versement des indemnités de stage.
- 4. Les deux derniers bilans ou, à défaut, une attestation de ressources pour l'exercice en cours délivré par un comptable pour les professions non salariées.
- 5. Justificatif de versement des indemnités, retraites, pensions, prestations sociales et familiales et allocations perçues lors des trois derniers mois ou justificatif de l'ouverture des droits, établis par l'organisme payeur.
- 6. Attestation de simulation établie par l'organisme payeur ou simulation établie par le locataire relative aux aides au logement.
- 7. Avis d'attribution de bourse pour les étudiants boursiers.
- 8. Titre de propriété d'un bien immobilier ou dernier avis de taxe foncière.
- 9. Justificatif de revenus fonciers, de rentes viagères ou de revenus de valeurs et capitaux mobiliers.

LISTE DES PIÈCES FALCUTATIVES POUVANT ÊTRE EXIGÉES DE CHACUN DES CANDIDATS À LA LOCATION

- 1. Tableau d'amortissement des prêts en cours
- 2. Justificatifs de pensions alimentaires payées ou encaissées

Annexe 2

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES POUVANT ÊTRE EXIGÉES DE LEURS CAUTIONS

A. - Pour les cautions personnes physiques, une pièce justificative d'identité en cours de validité, comportant la photographie et la signature du titulaire parmi les documents suivants :

- 1. Carte nationale d'identité française ou étrangère ;
- 2. Passeport français ou étranger;
- 3. Permis de conduire français ou étranger ;

B.- Pour les cautions personnes morales les deux justificatifs :

- 1. Extrait K bis original de moins de trois mois de la société ou les statuts ou toute autre pièce justifiant de l'existence légale de la personne, faisant apparaître le nom du responsable et l'adresse de l'organisme ainsi que la preuve qu'une déclaration a été effectuée auprès d'une administration, une juridiction ou un organisme professionnel.
- 2. Justificatif d'identité du représentant de la personne morale figurant sur l'extrait K bis ou les statuts.

C.- Une seule pièce justificative de domicile parmi les documents suivants :

- 1. Dernière quittance de loyer.
- 2. Facture d'eau, de gaz ou d'électricité de moins de trois mois.
- 3. Attestation d'assurance logement de moins de trois mois.
- 4. Dernier avis de taxe foncière ou, à défaut, titre de propriété de la résidence principale.

D.- Un ou plusieurs documents attestant des activités professionnelles parmi les documents suivants :

- 1. Contrat de travail ou de stage ou, à défaut, une attestation de l'employeur précisant l'emploi et la rémunération proposée, la date d'entrée en fonctions envisagée et le cas échéant la durée de la période d'essai.
- 2. L'extrait K ou K bis du registre du commerce et des sociétés datant de moins de trois mois pour une entreprise commerciale.
- 3. L'extrait D 1 original du registre des métiers de moins de trois mois pour un artisan.
- 4. La copie du certificat d'identification de l'INSEE, comportant les numéros d'identification, pour un travailleur indépendant.
- 5. La copie de la carte professionnelle pour une profession libérale.
- 6. Toute pièce récente attestant de l'activité pour les autres professionnels.

E.- Un ou plusieurs documents attestant des ressources parmi les documents suivants :

- 1. Dernier avis d'imposition ou de non-imposition et, lorsque tout ou partie des revenus perçus n'a pas été imposé en France mais dans un autre Etat ou territoire, le dernier avis d'imposition à l'impôt ou aux impôts qui tiennent lieu d'impôt sur le revenu dans cet Etat ou territoire ou un document en tenant lieu établi par l'administration fiscale de cet Etat ou territoire.
- 2. Titre de propriété d'un bien immobilier ou dernier avis de taxe foncière.
- 3. Trois derniers bulletins de salaires.
- 4. Les deux derniers bilans ou, à défaut, une attestation de ressources pour l'exercice en cours délivré par un comptable pour les professions non salariées.
- 5. Justificatif de versement des indemnités, retraites, pensions, prestations sociales et familiales et allocations perçues lors des trois derniers mois ou justificatif de l'ouverture des droits, établis par l'organisme payeur.
- 6. Justificatif de revenus fonciers, de rentes viagères ou de revenus de valeurs et capitaux mobiliers.